

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 4 juillet 2022 à 19h30, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Vu la Loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;
Vu la loi n°2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaires ;
Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire ;
Vu la Loi n°2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique ;
L'article 10 de la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 prévoit, jusqu'au 31 juillet 2022, les mesures suivantes : la fixation du quorum au tiers des membres présents et la possibilité pour un membre de disposer de deux pouvoirs.

Etaient présents :

ANDRE René	POUGET Clémence	ACKER Christine	FEUVRIER Alieth
HOLSENBURGER Alexandre	SCHITZ Denis	TACCONI Pierre	WEIS Mathieu
BERNARDI Alessandro	FRADELLA Cédric	SCHULTZ Laurent	SEGURA Olivier
JURCZAK Serge	MATHIEU Bertrand	HERGAT Michel	SCHIVRE Marc
LUCCHINI Marc	PAQUET Michel	GUERMANN Bernard	MELEO GUY
RENAUX Patricia	PARPETTE Jerry	BALCERZAK Roland	FREYBURGER Julien
FERRERO Marc	RECH Serge	LORENTZ Maurice	MEDVES Jean-François
VEINNANT Bernard	ROBINET David	GRILLO Marie	
ZIEGLER Damien	BECKER Patrick	ENGELMANN Fabien	
CORAZZA Jean-Luc	PHILIPPE Lionel	HERFELD Marie-Laurence	

Procurations :

COLIN Jean-Marie	a donné procuration à	POUGET Clémence
DEISS Murielle	a donné procuration à	GRILLO Marie
BAUR Denis	a donné procuration à	HERGAT Michel
LANGMAR Déborah	a donné procuration à	PAQUET Michel
ZENNER Bernard	a donné procuration à	ACKER Christine
PAULY Elsa	a donné procuration à	SCHIVRE Marc
KOWALCZYK Maryline	a donné procuration à	TACCONI Pierre
REBSTOCK-PINNA Alexandra	a donné procuration à	HOLSENBURGER Alexandre
FREYBURGER Julien	a donné procuration à	SCHREIBER Roger jusqu'au point 2
HATRI Aïcha	a donné procuration à	BERNARDI Alessandro
KASPAR-COTRUPI Angèle	a donné procuration à	SCHULTZ Laurent
BRUSCO Stéphane	a donné procuration à	GUERMANN Bernard

Absents excusés :

BEY Michèle

BARILLARO Jérémy

TSCHIERSCH Laurent

SCHNEIDER Brigitte

Absents non excusés :

FATTORELLI Viviane

VETZEL Caroline

WATRIN Audrey

SCHUTZ Sylvie

ABATE Patrick

DEUTSCH André

LOPICO Aurélie

La séance débute à 19h40

Début de la séance :

Membres en exercice : 60

Présents : 35

Procurations : 12

Absents : 13

Au début du point 2 :

Arrivée de M. Weiss et de M. Freyburger

Membres en exercice : 60

Présents : 37

Procurations : 11

Absents : 12

Au début du point 3 :

Arrivée de M. Becker

Membres en exercice : 60

Présents : 38

Procurations : 11

Absents : 11

Pendant le point 8 :

Départ de M. Freyburger

Membres en exercice : 60

Présents : 37

Procurations : 11

Absents : 11

Départ : 1

La séance se termine à 21h27

Assistaient en outre les techniciens du SMiTU :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint
NABE Kalil, Responsable des Finances
VAUTRELLE Alexandre, Responsable des Affaires Juridique
SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDM et Citézen
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing
GIORDANO Michaël, Chargé de Mission Transport
MOUCHARD Margot, Assistante de Direction

POINT I.3 – DELIBERATION N°2022/I-53 - BORNES D'INFORMATION VOYAGEURS (BIV)

Le projet Citézen vise à faciliter les déplacements, favoriser le développement économique et améliorer le cadre de vie du territoire. Il consiste en la réalisation de deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui desserviront les villes d'Hayange, Serémange-Erzange, Florange, Terville, Thionville, Yutz et Basse-Ham.

Le Maître d'Œuvre est actuellement engagé dans les études de niveau Projet lesquelles doivent s'achever au mois de juin 2022.

Pour finaliser ces études, il est nécessaire de déterminer les typologies de Bornes d'information voyageurs (BIV) devant équiper les stations du futur BHNS.

3 variantes de Bornes d'information voyageurs peuvent être envisagées :

- Variante 1 : Borne d'information voyageurs double face sur totem
- Variante 2 : Borne d'information voyageurs double face sous abri
- Variante 3 : Borne d'information voyageurs simple face sous abri et mini-borne sur totem

Variante 1 : BIV double face sur le totem



V1: BIV double face sur le totem

/ Variante 2 : BIV double face sous l'abri



V2 : BIV double face sous l'abri

Possibilité de décaler la BIV en rive de l'abri :
 Améliore la visibilité depuis le quai de loin si en LED blanc ou ambre (hauteur sous BIV : 2,20m)

/ Variante 3 : BIV simple face sous l'abri voyageur et Mini-BIV double face sur le totem



V3 : Mini-BIV double face sur le totem et BIV simple face sous l'abri

Le projet prévoit 99 quais à équiper en Bornes d'Information Voyageurs. Il en résulte les coûts suivants :

	Variante 1	Variante 2	Variante 3
Estimation de l'équipement de l'ensemble des stations	445 500/ 495 000 €HT	445 500/ 495 000 €HT	655 000 €HT

Avis du Mandataire

Chacune des solutions présentées ci-avant a été mise en œuvre sur un ou plusieurs réseaux de transports en commun en France.

La solution 3 peut sembler « luxueuse » au regard des coûts qu'elle engendre.

Les solutions 1 et 2 sont similaires. La solution 1 présente l'avantage de pouvoir être mise en place de façon homogène sur l'ensemble des stations puisqu'elle pourra être mise en œuvre y-compris sur les stations pour lesquelles des abris minimalistes sont prévus.

Pour la solution 2, où l'équipement de référence est une borne d'information voyageurs double face sous abri, il sera ponctuellement nécessaire de mettre en place une borne d'information voyageurs double face sur totem pour les stations sans abris voyageurs ou avec abri minimaliste. Enfin, quelle que soit la solution choisie, elle sera compatible avec le futur système d'information voyageurs du réseau CITELINE.

Il est demandé au Comité Syndical de valider la solution n°1 afin d'équiper les stations du projet BHNS, soit la borne d'information voyageurs double face sur le totem.

Le Bureau Syndical du 16 juin 2022 a donné un avis favorable.

La Commission TCSP du 21 juin 2022 a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, valide la solution n°1 afin d'équiper les stations du projet BHNS, soit la borne d'information voyageurs double face sur le totem.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 5 juillet 2022

Le Président,

Roger SCHREIBER

